



Conditions Particulières des Fonctionnalités d'Intelligence Artificielle (IA) Générative d'Adobe (2025v1)

1. Application. Ces conditions complémentaires de licence s'appliquent à l'utilisation et à l'accès par le Client (et les Utilisateurs du Client) aux Fonctionnalités d'IA Générative (telles que définies dans la Section 5 des présentes) fournies par Adobe au Client dans le cadre des Services Cloud.

2. Utilisation d'une Fonctionnalité d'IA Générative.

2.1. Le Client ne doit pas utiliser une Fonctionnalité d'IA Générative :

(A) pour créer, télécharger ou partager du contenu (y compris du texte, des images, des vidéos, des fichiers audios ou du code) ou des données qui sont illégaux, faux, trompeurs, obscènes ou qui violent les droits d'autrui (y compris ceux d'Adobe) ;

(B) pour déduire des caractéristiques protégées, des informations personnelles identifiables ou des données personnelles (telles que définies par la loi applicable) concernant une personne ; ou

(C) d'une manière qui :

(i) usurpe l'identité d'une autre personne à des fins trompeuses ou dissimule le fait qu'un utilisateur interagit avec une intelligence artificielle ;

(ii) simule une relation émotionnelle humaine avec un utilisateur ;

(iii) prend des décisions liées à l'emploi, à l'éducation, au logement, à l'accès à des avantages ou services essentiels ou à l'administration de la justice ; ou

(iv) donne des instructions ou configure un chatbot pour qu'il se comporte d'une manière susceptible de provoquer ou d'aggraver un état physique ou psychologique.

2.2. Adobe se réserve le droit de limiter, de désactiver ou de résilier l'utilisation par le Client d'une Fonctionnalité d'IA Générative.

3. Entrées et Résultats.

(Entrées et Résultats sont définis à la Section 5 des présentes).

3.1. Entre les parties et sous réserve des droits d'Adobe sur les Entrées : (a) le Client conserve tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits sur les Entrées ; et (b) le Client est propriétaire des Résultats. Adobe peut filtrer ou bloquer les Entrées ou les Résultats, à sa seule discrétion, si Adobe estime qu'ils peuvent enfreindre les lois ou réglementations applicables, les droits d'un tiers ou le Contrat.

3.2. Entrées. À l'exception des Entrées fournies par Adobe, lorsque et dans la mesure où Adobe a pris des engagements explicites concernant ces Entrées, le Client est seul responsable des Entrées.

3.3. Résultats.

(A) Les Résultats peuvent parfois être inexacts, trompeurs ou inadaptés à l'utilisation que souhaite en faire le Client. Les Résultats peuvent ne pas être protégeables par des droits de propriété intellectuelle. Le Client est seul responsable de l'utilisation des Résultats et doit s'assurer que cette utilisation est conforme au Contrat et aux lois et réglementations applicables.

(B) Pour plus de clarté, les clauses de non-responsabilité figurant dans les Conditions Générales (ou dans les conditions équivalentes d'un accord-cadre) s'appliquent aux Résultats.

3.4. Données du Client et Contenu du Client. Les données d'Entrée et les données de Résultats sont des Données du Client ou du Contenu du Client, et toutes les dispositions du Contrat régissant les Données du Client et le Contenu du Client s'appliquent aux données d'Entrée et aux données de Résultat.

4. Utilisation autorisée.

4.1. Adobe n'utilisera pas les Données Client pour former des modèles d'IA générative, sauf (a) avec le consentement écrit exprès du Client ; ou (b) dans le cadre d'un entraînement IA effectuée dans le but de fournir des Produits et Services au Client et pour son seul bénéfice.

4.2. Adobe et ses Affiliés peuvent traiter, utiliser, copier, transmettre, agréger, modéliser, indexer, stocker, les Entrées et les Résultats afin d'améliorer les performances, la précision et la fiabilité des Fonctionnalités d'IA Générative, y compris par le biais d'analyses sémantiques, d'évaluations des Entrées et des Résultats, et d'autres techniques liées à la conception et au perfectionnement des Fonctionnalités d'IA Générative.

5. Définitions supplémentaires. Les termes en majuscules non définis dans les présentes ont la même signification que les termes définis dans les Conditions Générales.

5.1. « Fonctionnalité(s) d'IA Générative » désigne une fonctionnalité faisant partie des Produits et Services et qui génère des Résultats à l'aide de technologies d'intelligence artificielle générative.

5.2. « Entrée » désigne le contenu ou les informations spécifiques saisis ou importés dans une fonctionnalité d'IA générative par le client, y compris, sans s'y limiter, les fichiers audios, les fichiers vidéo, les documents, le code, les données, les images, le texte ou une combinaison de ces éléments.

5.3. « Résultat » désigne la sortie ou le contenu spécifique fourni au Client qui est généré par les Fonctionnalités d'IA générative sur la base de l'Entrée, y compris, sans s'y limiter, le texte, les effets de texte, les images, les graphiques vectoriels, les fichiers audio, les textures, les fichiers vidéo, les données ou le code. La Sortie n'inclut aucune référence ou résumé de la Documentation.

SO Terms from core email

- a. **Fonctionnalités d'Intelligence Artificielle (IA) Générative d'Adobe.** Toute utilisation d'une Fonctionnalité d'IA Générative d'Adobe (telle que définie dans les Conditions Particulières des Fonctionnalités d'Intelligence Artificielle (IA) Générative d'Adobe) dans tout Produit ou Service est également soumis aux Conditions Particulières des Fonctionnalités d'Intelligence Artificielle (IA) Générative disponibles à l'adresse suivante : <https://www.adobe.com/legal/terms/enterprise-licensing/genai-ww.html> (les « Conditions d'IA Générative d'Adobe »). Le Client s'engage à ne pas utiliser (et à ne pas permettre à un tiers d'utiliser) les Fonctionnalités d'IA Générative ou les Résultats les Fonctionnalités d'IA Générative pour, directement ou indirectement, construire, entraîner, tester ou améliorer des modèles d'apprentissage automatique, des systèmes d'intelligence artificielle ou des technologies connexes (y compris des architectures de modèles ou des poids). Cette disposition fait partie des Conditions Générales et s'applique à tous les Produits et Services pour lesquels le Client dispose d'une licence. En cas de conflit entre les Conditions Générales et les Conditions Particulières d'IA Générative, les Conditions Particulières d'IA Générative prévaudront.
- b. **Fonctionnalité d'Intelligence Artificielle (IA) Générative d'Adobe.** La définition de Fonctionnalité d'IA Générative telles que figurant dans les conditions précédemment signées par les Parties relatives aux Fonctionnalités d'Intelligence Artificielle d'Adobe Experience Cloud (telles que modifiées par les présentes, « Conditions Particulières d'IA Générative ») est remplacé comme suit : « Fonctionnalité(s) d'IA Générative » désigne une fonctionnalité faisant partie des Produits et Services qui génère un Résultat à l'aide de technologies d'intelligence artificielle générative. Cette disposition fait partie des Conditions Générales et s'applique à tous les Produits et Services pour lesquels le Client dispose d'une licence. En cas de conflit entre les Conditions Générales et les Conditions Particulières d'IA Générative, les Conditions Particulières d'IA Générative prévaudront.
- c. « **Conditions Particulières des Fonctionnalités d'Intelligence Artificielle (IA) Générative** » désigne les Conditions Particulières de Licence relatives aux Fonctionnalités d'IA Générative disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.adobe.com/legal/terms/enterprise-licensing/genai-ww.html> et intégrées par référence, sauf accord contraire explicite entre les Parties. Si les Parties ont déjà signé des conditions régissant les Fonctionnalités d’Intelligence Artificielle Générative d’Adobe Experience Cloud, la définition de Fonctionnalité d’IA générative qui y figure (telle que modifiée par le présent Bon de Commande, les « Conditions Particulières d’IA Générative »), est remplacé comme suit : « Fonctionnalité(s) d’IA Générative » désigne une fonctionnalité faisant partie des Produit et Services qui génère un Résultat à l’aide de technologies d’intelligence artificielle. En cas de conflit entre les Conditions Générales et les Conditions Particulières d’IA Générative, les Conditions Particulières d’IA Générative prévaudront.